



UN GOUVERNEMENT D'ESPOIR

M. Jacques Chaban-Delmas a présenté au chef de l'Etat Français M. Georges Pompidou la liste des membres du nouveau gouvernement qui comprend 11 gaullistes, 4 républicains indépendants et 3 hommes du centre.

M. Maurice Schumann, européiste déclaré, succède au Ministère des affaires étrangères à M. Michel Debré qui prend le portefeuille de la Défense. M. Maurice Schumann, qui fut le porte-parole du général de Gaulle à Radio-Londres pendant la guerre, a toujours approuvé sa politique étrangère. Toutefois, à propos des problèmes européens il se montrera sans nul doute plus ouvert au dialogue que son prédécesseur et c'est là peut-être le côté le plus significatif de la nouvelle orientation française.

A signaler une autre nomination importante, celle de M. Valéry Giscard d'Estaing aux Finances. Sa tâche sera ardue: il devra redonner à la politique financière française la stabilité nécessaire à travers des mesures pondérées en évitant les « tours de vis trop brusques ».

Dans l'ensemble un gouvernement « bon teint » qui a été bien accueilli en France.

Quelqu'un dira peut-être qu'à ce nouveau gouvernement, sans Couve de Murville, sans Edgar Faure et surtout sans Malraux, manqueront la poésie, l'élan énergique vers l'action qui étaient à la base de la « condition humaine » vue par le grand romancier français.

Mais la France qui a évité après de Gaulle le déluge prévu par les pessimistes, s'en tirera même sans la poésie...



PIETRO GERBORE

LE ROLE DE LA FONDATION EUROPEENNE

La Fondation Européenne DRAGAN agit dans quatre pays gouvernés par quatre régimes divers. L'Allemagne est une *Kanzlerdemokratie*, c'est-à-dire une démocratie qui reconnaît la prééminence du Chancelier Fédéral. La France est une république présidentielle, l'Espagne une technocratie et l'Italie une partitocratie. Envers chacun de ces pays la Fondation est animée dans son action par un esprit d'égalité et constante sympathie parce que son programme ne comporte pas une croisade idéologique destinée à faire le bonheur des peuples sur la base d'un système politique identique et commun.

L'histoire nous enseigne que l'Europe est une réalité historique autant que géographique, une communauté culturelle fortement caractérisée, dont l'unité est périodiquement menacée justement par ces croisades idéologiques, parce qu'en substance l'Europe est unité dans la diversité de ses formes. Le Saint Empire Romain qui pendant mille ans préserva cette unité, accueillit monarchies absolues et républiques, catholiques et protestants, latins et teutons. L'Europe de demain, si elle tient à échapper à l'effondrement et à défendre sa supériorité morale, devra se baser sur la reconnaissance des individualités historiques, accepter la diversité des formes politiques contingentes et tenter de marcher vers une compréhension réciproque issue du respect mutuel et de la tolérance. Sans ce respect et cette tolérance jamais la communauté que la Fondation DRAGAN a inscrit dans son programme ne pourra se réaliser.

Personne n'est le gardien de son frère. Aucun pays ne peut s'ériger en dépositaire de la vraie et unique idéologie. La maxime selon laquelle une vérité acceptée au delà d'une montagne peut devenir mensonge en deçà, n'est point un paradoxe mais bien une donnée de l'expérience commune.

Qu'est-ce donc que cette communauté que nous souhaitons et pour laquelle nous travaillons? C'est avant tout « compréhension réciproque », c'est-à-dire connaissance de tout ce qui, voisin de nous, est différent de

nous. On ne peut connaître sans aimer, nous enseigne saint Augustin. Un cercle vicieux tourne entre l'ignorance et la haine. La paresse, la vanité, la présomption, qui paralysent l'effort mental nécessaire à la « connaissance », sont des facteurs de haine et partant de scission. Celui donc qui désire l'unité européenne doit combattre ces moments négatifs de la dialectique de l'histoire. De la connaissance exhaustive naît toujours la sympathie qui est le ciment d'une communauté.

Un appel aux hommes de bonne volonté

La Fondation Européenne DRAGAN par conséquent repousse résolument les préjugés sectaires, les opinions acceptées aveuglément, les slogans vulgaires qui divisent les hommes, les peuples et les états, les isolent et les affaiblissent. Une fondation qui se dit européenne doit lancer un appel à tous les hommes de bonne volonté afin qu'ils se souviennent de l'histoire de leurs pays respectifs non pour perpétuer les passions fratricides mais pour en tirer ces enseignements qui servent les intérêts et les buts communs. Le salut de l'Europe et son avenir résident dans la fraternelle collaboration entre hommes et pays que l'histoire a amenés à se gouverner non d'après des schémas abstraits, mais selon leurs propres lois de développement.

Néanmoins cette abjuration de toute idéologie sectaire, de tout exclusivisme doctrinaire, justement parce que motivée par la ferme volonté d'une compréhension réciproque n'implique pas un volontaire aveuglement devant les problèmes qui ont une forte répercussion sur le destin de notre continent. Un examen attentif, consciencieux et sans passion de ces problèmes est une tâche à laquelle une fondation qui a inscrit dans son programme la création d'une communauté européenne vivante et vitale ne peut se soustraire.

Trois problèmes

Trois sont les problèmes qui se présentent tout de suite à notre attention. D'aucuns nous ont déjà reproché de les avoir affrontés. En ordre géographique, allant du sud-ouest au nord-est, les voici :

1) La perpétuation en Europe de ce colonialisme tant répudié en Asie et en Afrique. La France a abandonné à l'Inde, Pondichéry. C'était pourtant un trésor de l'histoire, un vif témoignage de son expansion culturelle au delà des océans. Aucune voix ne s'éleva aux Etats Unis ou en Angleterre pour condamner Nehru lorsqu'il décida d'annexer par la violence Goa, ce microcosme chrétien et portugais dans la païenne Asie. Il semblait donc que fût accepté désormais le principe que l'unité géographique d'un Etat national ne devait pas être interrompue par les résidus historiques ou même culturels d'une hégémonie étrangère. Et cependant nous voyons aujourd'hui l'Angleterre et les Etats Unis résister à la pression des Nations Unies pour conserver dans la péninsule ibérique une colonie de la Couronne, qui n'a aucune justification historique et culturelle et dont la seule raison d'être est une activité délicate.

2) Les rapports de l'Europe et de l'Angleterre. La Fondation DRAGAN ne peut s'aligner ni du côté de ceux qui voudraient frapper d'ostracisme le Royaume Uni, ni du côté de ceux qui voudraient l'accueillir sans discrimination. L'Angleterre est un grave problème européen sur lequel chaque personne doit sérieusement méditer. Aujourd'hui l'anglophilie inconditionnée est aussi intempestive que l'anglophobie. Posons-nous quelques questions. L'Angleterre fut-elle dans le passé, est-elle de nos jours partie de l'Europe? *That's the question*, à laquelle il est difficile de répondre. Dans l'histoire de l'Angleterre entendit-on jamais sonner une de ces heures solennelles et symboliques où dans un coin de terre européenne se forma spontanément une société des nations? Comme au sanctuaire de Compostelle ou à Bologne... Le peuple anglais eut-il jamais la conscience d'une mission en Europe, comme ce fut le cas pour les Espagnols au temps de la Réforme ou pour les Français après Descartes? Quelle dot apporteraient aujourd'hui les Anglais à votre communauté européenne? Le déficit chronique de la balance

des paiements, le niveau trop élevé des consommations qui chaque année dépasse la production nationale, le constant appel au crédit extérieur pour sauver la livre sterling, induisent à la réflexion. Que nos lecteurs ne nous reprochent pas de scruter ces problèmes avec détachement et esprit critique. Ce faisant, nous sommes persuadés d'accomplir un de nos principaux devoirs.

3) Les frontières orientales de l'Europe. Dans un célèbre essai Ortega y Gasset soutenait qu'un tableau sans cadre perd son individualité. Pour l'Europe le problème des frontières a une importance qu'il n'atteint pas dans d'autres continents. En Amérique comme en Afrique, cette notion n'est qu'un résidu historique de l'expansion coloniale européenne. En Asie s'agit perpétuellement un magma de peuples et cette notion n'a pas de sens. En Europe au contraire les frontières sont le cadre des figures historiques. Qu'est-ce qu'elle est cette Europe en tant qu'individualité historique et culturelle? Le point de rencontre entre des éléments ethniques qui pourraient être groupés sous deux étiquettes: Latins et Teutons, rencontre qui ne fut cependant ni accidentelle ni infructueuse mais génératrice d'une synthèse culturelle qui a trouvé son expression dans le Christianisme Occidental. L'Europe est le théâtre d'événements qui n'ont pas leurs correspondants dans d'autres continents. En Asie et en Amérique du Nord le génocide fut la conséquence de l'invasion et de la conquête. Dans l'Amérique espagnole, exception faite pour l'Inca Garcilaso de la Vega, l'union entre conquérants et conquis ne donna pas de fruits culturels appréciables. En Europe d'une Aldighiera di Val di Po — dont les ancêtres étaient descendus de Nuremberg — naquit Alighiero di Bellincione, qui fut le père de Dante. Woltman avait-il tort quand il parlait de la Renaissance italienne comme d'un fruit supérieur de la synthèse germanico-latine dans le cadre chrétien? L'Europe est synonyme d'une pareille synthèse, ses frontières s'arrêtent là où cette synthèse s'est arrêtée. Par conséquent nous ne saurions résoudre d'un cœur léger le problème des frontières orientales de l'Europe comme d'aucuns le voudraient — soit en nous résignant à la normative efficacité du fait accompli, soit par désir de *quieto vivere*, soit par jalousie envers un plus puissant voisin. Nous nous réservons donc de dédier à ce problème une attention dépouillée de passion et critique comme nous le faisons et le ferons dans chacune de nos activités.

Le Conseil d'Europe

a vingt ans

C'est le 5 mai 1949 que dix Etats européens ont apposé à Londres leur signature au bas des statuts du Conseil de l'Europe dont le siège fut installé à Strasbourg. Et le 5 mai dernier, les ministres des 18 pays réunis au sein de l'Organisation se sont rencontrés à Londres de nouveau pour commémorer l'anniversaire de cette fondation.

Non plus

18 mais 26...

Toutefois, depuis le 5 mai 1949 peu de progrès ont été accomplis par le Conseil du point de vue politique. Bien des critiques ont été faites à propos de ses statuts. Et l'on voudrait qu'il comprenne non plus 18 mais 26 pays. Et l'on voudrait aussi que bien des barricades nationales qui obstruent les routes de l'unification soient définitivement abattues. On dit aussi que le Conseil de l'Europe manifeste, envers les pays qui ne sont pas sous régime socialiste, une certaine prévention qui constitue elle aussi un obstacle d'un autre genre à l'union européenne. Si le Conseil de l'Europe a pour but de réaliser politiquement l'union européenne, il ne doit pas pour autant devenir l'instrument d'un parti politique aux dépens des autres. Union ne signifie pas unification. Et encore on conçoit mal une action promotionnelle tendant à l'union, qui commence par condamner certains de ceux qu'elle devrait unir. Ce n'est pas en excluant de prime abord que l'on finira par unir. En résumé on blâme que les pays socialistes aient pris sur le Conseil un ascendant dont ils usent pour tendre à repousser les pays qui ne sont pas dotés d'une régime analogue au leur.

Malheureusement, dans la réalité tous les pays d'Europe ne se trouvent pas au même degré de développement économique et so-

cial. Prétendre que la Grèce vive sous le régime politique de la Suède c'est faire fi de cette réalité que l'on peut déplorer mais non pas ignorer.

Les côtés positifs

Mais, puisqu'il faut construire plutôt que détruire, donnons l'exemple en essayant de souligner avec optimisme ce que le Conseil a réalisé de positif. Avec ses 600 fonctionnaires, le Conseil a établi des inventaires dans de nombreux domaines, la formation professionnelle et la santé, la politique régionale, l'éducation des jeunes et les questions juridiques les plus diverses; il a en outre procuré du matériel de comparaison et, lors de nouveaux développements, il a contribué bien souvent à éviter de nouvelles dissociations en Europe: du moins dans la vie sociale, sinon dans la vie politique.

Questions

*juridiques et
médicales*

Les commissions ont jusqu'à présent adopté 65 conventions. Elles sont le résultat le plus manifeste du travail du Conseil de l'Europe. Il s'agit de décisions du comité des ministres qui doivent être ratifiées par les Parlements nationaux. Un certain nombre, huit au total, de ces conventions se rapportent aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales, tels qu'ils ont déjà été définis dans le préambule du statut. Le Conseil a créé à Strasbourg une Cour de justice dont les verdicts sont reconnus par les Etats membres à la condition toutefois que la convention ait été ratifiée, ce qui n'est pas toujours le cas. Certaines ont été reconnues uniquement par trois Etats; c'est d'ailleurs le

nombre minimum permettant de faire entrer une convention en vigueur. Bien d'autres ont néanmoins été signées par dix Etats membres et plus: neuf conventions sur des questions de santé, sept sur les brevets, six sur des questions sociales et cinq sur des questions culturelles.

25 enfin concernent les questions juridiques les plus diverses, telles que par exemple la liberté de changement de domicile ou d'emploi. Enfin, le Conseil a créé une banque européenne du sang et décidé de fonder dans quelques années une institution semblable pour organes humains internes. Les Etats sont hautement intéressés à de tels organismes: 15 des 18 pays membres ont ratifié la convention sur la création de la banque du sang.

D'autres exemples de succès réels du Conseil de l'Europe sont l'édition d'une pharmacopée, une nomenclature détaillée des médicaments, l'une des conditions primordiales pour pouvoir à l'avenir acheter des médicaments dans un pays sur des ordonnances établies dans un autre. La protection sanitaire, l'hygiène alimentaire, la création d'un centre de jeunesse à Strasbourg — la première pierre du nouveau bâtiment sera posée le 5 mai — et la promotion de l'enseignement des langues étrangères sont d'autres domaines où les activités du Conseil se sont vu couronnées de succès.

Aménagement du territoire

La Journée européenne du 5 mai est une journée particulière pour les écoles et également pour les communes dont les associations ont trouvé une patrie à la Maison de l'Europe de Strasbourg, grâce à la Conférence européenne des communes. Les problèmes d'aménagement du territoire et de la politique régionale y sont discutés à l'échelle européenne: la métropole de demain, la décentralisation des zones de congestionnement industriel comme dans la région frontalière de Sarre-Lorraine-Luxembourg ou le triangle Amsterdam/Ruhr-Rotterdam.

Pour tous les travaux du Conseil de l'Europe, l'homme constitue le centre de gravité. L'année 1969 a été déclarée année de la protection de la nature, la lutte a été engagée contre la pollution de l'air et de l'eau. Ce sont là des questions à propos desquelles les Etats reconnaissent le plus tôt la signification et la nécessité de l'union.

A. G.

Première institution politique européenne, créée il y a vingt ans et dotée de la première assemblée parlementaire internationale, le Conseil de l'Europe compte aujourd'hui 18 membres: Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, France, République Fédérale d'Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse, Royaume-Uni. Cet ensemble représente une population de près de 300 millions d'habitants.

Message conjoint du Président du Comité des Ministres et du Président de l'Assemblée Consultative

« Nous Président du Comité des Ministres et Président de l'Assemblée Consultative, considérons que les cérémonies du 5 mai 1969 destinées à marquer le 20ème anniversaire de la création du Conseil de l'Europe confirment la détermination d'unifier l'Europe et lançons un appel à tous les Européens de bonne volonté pour qu'ils collaborent à la réalisation de cet objectif.

... Nous ne devons jamais perdre de vue les problèmes de l'Europe de l'an 2000 et il nous faut dès aujourd'hui songer à construire, à l'intention des générations futures, un monde où la vie vaille réellement la peine d'être vécue.

Les gouvernements et les parlements peuvent, dans la poursuite de cet objectif, compter sur l'appui des peuples de l'Europe. L'insistance et l'impatience que ceux-ci manifestent, surtout parmi les jeunes, sont un stimulant en même temps qu'un avertissement. C'est dans ce mouvement que le Conseil de l'Europe doit puiser l'énergie nécessaire pour contribuer à la réalisation de l'idéal de l'unité européenne, ce qui implique également des efforts pour surmonter les divisions et parvenir à une coopération plus étroite entre l'Est et l'Ouest, comme pour aboutir à un règlement pacifique, juste et durable, des problèmes européens ».

LE XII^e CONGRES DU MOUVEMENT FEDERALISTE EUROPEEN

Une nouvelle société pour une nouvelle Europe

Le Mouvement fédéraliste européen (M.F.E.) a tenu à Trieste les 11, 12 et 13 avril 1969, son douzième congrès, dans le cadre moderne de l'International Center for Theoretical Physics, sous la présidence de M. Etienne Hirsch, ancien président de l'Euratom, président du comité central du M.F.E. Cette manifestation avait été préparée par la diffusion de rapports sur les thèmes suivants:

— « L'Europe des régions » (rapporteur: Jean Buchmann, directeur du Centre d'études européennes de l'université catholique de

Louvain);

— « Des universités libérées » (rapporteur: Nigel Despricht, professeur à l'université de Sussex);

— « Les travailleurs et l'Europe » (rapporteur: André Jeanson, président de la C.F.D.T.).

D'autre part. M. Mario Albertini, professeur à l'université de Pavie, président du bureau exécutif du M.F.E., a présenté un rapport sur la « Stratégie de la lutte pour l'Europe ».

Les travaux du Congrès

Le XII^e congrès a été très vivant et suivi avec une intensité passionnée par plus de deux cent cinquante délégués et une centaine de personnalités, d'observateurs, de militants de la région Frioul - Vénétie - Julienne, et de journalistes. En outre, le M.F.E., surmontant ses difficultés internes, a dégagé à de larges majorités les lignes nouvelles de son engagement politique, faisant la preuve de sa maturité, de son ouverture d'esprit et de son réalisme.

L'intervention des représentants de l'organisation britannique Campaign for a European Political Community et du mouvement allemand Europa Union, du président du conseil national italien du Mouvement européen, et du président de la C.F.D.T., M. André Jeanson, a démontré que l'aile marchante du fédéralisme n'était pas aussi isolée qu'on pouvait le redouter, en des temps où le scepticisme des milieux européens confine souvent à la résignation. Notre intention n'est pas de donner ici un compte rendu

détaillé de ce qui s'est passé à Trieste, mais de dégager les caractéristiques essentielles des débats.

L'Assemblée des Jeunes

Une assemblée européenne des jeunes fédéralistes a précédé l'ouverture du congrès. Deux préoccupations majeures ont dominé cette rencontre. D'une part, les jeunes ont renouvelé l'engagement de soutenir l'action entreprise pour l'élection unilatérale au suffrage universel direct de la délégation italienne au Parlement européen qui vient d'aboutir à la réunion à Rome des présidents des groupes parlementaires de la Chambre et du Sénat pour établir les modalités de présentation d'une loi permettant cette élection et examiner les modalités tactiques qui doivent permettre d'en faire approuver les termes par le Parlement italien d'ici quelques mois. L'élection populaire de la délégation italien-

ne au Parlement européen créerait une situation politique nouvelle; elle permettrait d'amorcer des opérations analogues dans d'autres pays européens, c'est-à-dire de susciter un début de « légitimité européenne ».

D'autre part, les jeunes fédéralistes se sont déclarés décidés à mener partout où les circonstances le permettraient, des « actions spectaculaires susceptibles d'attirer l'attention de l'opinion publique sur la nécessité de fonder la fédération européenne ». A une époque où la grande presse, la radio et la télévision ne paraissent s'intéresser politiquement qu'aux joutes souvent dépassées des partis et des gouvernements nationaux, où l'information européenne revêt surtout un aspect technique et prosaïque, il n'est possible de sensibiliser l'attention de millions d'Européens aux préoccupations des fédéralistes qu'en témoignant en faveur de l'Europe d'une manière moins timorée que par le passé.

Sur le fond des problèmes posés, les jeunes se sont d'autre part mis rapidement d'accord sur la nécessité où se trouvait aujourd'hui le Mouvement d'accroître son influence « en présentant un modèle complet et nouveau pour la société, basé sur le fédéralisme, en expliquant au peuple européen que la construction d'une fédération est un préalable à tout changement profond ». Si telle est bien la conviction des jeunes fédéralistes, on peut espérer que leurs efforts aboutiront à « déprovincialiser » les luttes menées ici et là pour réformer l'enseignement et l'Université, assurer le renouveau de la vie régionale, transformer les rapports sociaux. Nous verrons que cet état d'esprit a largement influencé le congrès du M.F.E. lui-même, permettant au Mouvement fédéraliste de tirer à sa façon la leçon qui s'est dégagée des événements survenus en France et dans d'autres pays européens, au cours de l'année écoulée.

Des étapes modestes

Le discours d'ouverture du président Etienne Hirsch, qui fut un vétéran de l'Europe communautaire aux côtés de Jean Monnet, a permis de souligner, avant la présentation du rapport moral du secrétaire général sortant, Orio Giarini, un certain nombre de points importants avant que s'engagent les débats sur les rapports consacrés à la société fédéraliste et à la stratégie du Mouvement. Si l'idée d'aboutir à « l'élaboration d'un traité instituant une communauté compéten-

te dans les domaines non couverts par les traités de Rome et Paris », notamment en matière de politique étrangère, de défense, de monnaie et de technologie, a soulevé dans les coulisses du congrès quelques controverses bien normales dans un tel lieu, certaines des observations du président du comité central du M.F.E. ont retenu plus particulièrement l'attention d'une assemblée viscéralement décidée à combattre les réflexes nationalistes qui subsistent en Europe. Il faut, a dit M. Hirsch, de la *patience* pour accepter « avec réalisme les étapes modestes » qui rapprochent cependant du but à atteindre; mais « il faut aussi de l'*impatience*, afin de ne jamais se satisfaire de résultats acquis, afin de presser le mouvement, afin de mettre à profit chaque circonstance favorable pour provoquer les initiatives hardies susceptibles de balayer les obstacles ».

Plusieurs courants

Plusieurs courants de préoccupations animaient les délégués fédéralistes, moins divisés en l'occurrence sur les fondements et les définitions du fédéralisme, comme ce fut le cas au congrès de Montreux, que sur les attitudes politiques et la définition des méthodes appropriées pour permettre au combat européen de reprendre son élan.

D'une part, très schématiquement, un premier courant se montrait surtout préoccupé de rallier aux perspectives fédéralistes dans un cadre européen, ceux qui remettent aujourd'hui en cause les fondements d'une société figée par les Etats-nations, héritiers des méthodes, des comportements et des habitudes de pensée du XIX siècle. C'est « en contact étroit » avec les forces contestataires qu'il sera possible, aux yeux de beaucoup de fédéralistes, d'édifier une réalité nouvelle et d'éviter ainsi que ne soient reconduits, au niveau continental, les archaïsmes de structures qui existent aujourd'hui dans chaque Etat national.

D'autre part, un courant, dont le président du bureau exécutif, Mario Albertini, est l'inspirateur, soulignait surtout la nécessité, pour rendre à nouveau crédible l'unification européenne, d'obtenir par une action spécifique proportionnée aux moyens modestes du M.F.E. « l'introduction dans l'équilibre politique d'un germe, que la classe politique doit développer jusqu'à la constitution formelle d'un gouvernement européen ». Cette

« action spécifique » peut, aux yeux de Mario Albertini, faire éclater une contradiction: au moment où les facteurs économiques essentiels des six pays du Marché commun s'euro-péanisent, le contrôle démocratique continue à s'exercer comme par le passé dans le seul cadre national. Il faut donc utiliser à tout prix les possibilités offertes par l'article 138 du traité de Rome (qui prévoit l'élection directe du Parlement européen) qui n'a jamais pu être appliqué jusqu'à présent.

Un troisième courant, enfin, mettait essentiellement l'accent sur les perspectives communautaires: « les problèmes réels du moment doivent avoir pour *centre* les questions d'un développement communautaire » qui « demeure un élément dialectique concret et un cadre d'activité concrète pour l'action ». Ce courant mettait l'accent sur l'achèvement des politiques communes, la fin de la période transitoire, la fusion éventuelle des trois Communautés, l'élargissement de la C.E.E., et notamment la demande d'adhésion britannique, etc.

Malgré la diversité des préoccupations que nous venons de mentionner, le contact entre ceux qui les avaient exprimées a pu aboutir à la rédaction d'une résolution de politique générale relativement cohérente et synthétique.

Un quatrième courant est resté en marge de la majorité qui s'est dégagée à Trieste tant pour approuver la motion de politique générale, que pour désigner le nouveau comité central. C'est celui qui réunissait les représentants d'un certain nombre de régions (dont plusieurs régions périphériques) favorables à la présentation de candidats fédéralistes aux élections politiques. Pour les porte-parole de cette tendance, qui font référence aux buts proclamés par la *Charte fédéraliste* de Montreux, le M.F.E. a expérimenté depuis de nombreuses années diverses méthodes pour devenir une vraie force politique; mais ces méthodes ont largement échoué. Beaucoup de militants, se sont ainsi séparés du mouvement parce que leur besoin d'agir n'a pas été satisfait. C'est évidemment dans cette tendance que les critiques les plus vives ont été adressées à la direction actuelle du Mouvement...; mais elle comporte elle-même des partisans de méthodes d'action diverses: celles du « parti fédéraliste »; celles, à vrai dire, plus originales des principaux responsables de la région Aquitaine qui plaident le dossier d'une relance du Congrès permanent du peuple européen sur la base d'élections effectives, et non des « élections primaires » telles qu'elles auraient été conçues voici une dizaine d'années, etc.

LA RESOLUTION POLITIQUE

1. *La société européenne est en crise. Partout et dans tous les domaines les pouvoirs et les structures traditionnels sont contestés. A juste titre, car ils ne correspondent plus aux exigences de justice et de responsabilité qui doivent être satisfaites dans le monde moderne.*

Les Etats nationaux sont devenus de toute évidence incapables d'exercer indépendamment les uns des autres leurs prérogatives traditionnelles dans des domaines tels que la politique étrangère, la défense, la monnaie, la promotion harmonieuse de l'expansion économique et du progrès social. Ces fonctions exigent d'être transposées à l'échelon européen dans une première étape.

Simultanément les structures bureaucratiques centralisées, dans une société où les équipements collectifs prennent une importance croissante et décisive pour la satisfaction des aspirations matérielles et culturelles de l'homme, sont incapables de tenir compte

des besoins réels et conduisent à une aliénation insupportable des individus.

Ces deux évolutions confluent et conduisent à la révolte. Le langage des partis politiques paraît de plus en plus irréel, la défense des intérêts se cantonne aux avantages les plus immédiats et de plus précaires, et les citoyens se désintéressent d'une vie publique qui n'engrène plus sur le concret.

2. *Dans le domaine économique et social, les Communautés ont permis de réaliser une union douanière qui a stimulé si remarquablement l'expansion que nombre d'Etats demandent à en faire partie ou à s'y associer. Mais la poursuite de ce progrès implique un changement de nature des décisions à prendre, notamment pour ce qui concerne une planification démocratique indispensable à une juste répartition des produits du travail et à un développement harmonieux des régions. Une telle planification est nécessaire pour assurer dans le plein emploi les muta-*

tions d'activité qu'exige le progrès.

Ce changement de nature des décisions exige que l'organe communautaire tire sans cesse davantage sa légitimité de la volonté des citoyens européens, ne soit plus soumis à la procédure du veto, dispose de ressources propres et soit soumis à un contrôle permanent de mandataires élus au suffrage universel direct. Les représentants des forces productives doivent être associés aux décisions, dans un double but d'efficacité et de respect de la dignité humaine.

Dans le domaine de la politique étrangère il est urgent que l'Europe puisse s'exprimer d'une seule voix et que, pour disposer du poids nécessaire, elle comprenne la Grande-Bretagne. Ainsi pourrait-elle échapper à son impuissance actuelle et être en mesure de discuter sur un pied d'égalité tant avec les U.S.A. qu'avec l'U.R.S.S. et de contribuer à la paix mondiale et au développement du « tiers monde » d'une manière efficace. Ainsi seulement pourra-t-elle aussi participer au retour de la démocratie dans les pays européens tombés sous le joug de la dictature.

Hors de cette voie, l'alternative n'est pas la grandeur et l'indépendance de nos petits Etats mais leur subordination de fait, quelles que soient les apparences et les prétentions.

3. Les citoyens européens ne lutteront sérieusement pour la construction de la fédération européenne et des institutions qu'elle implique que si cette fédération leur assure une libération et une possibilité d'épanouissement personnel authentiques.

Seule la société fédérale peut répondre à ses aspirations et constituer une base solide pour un Etat fédéral européen.

Elle implique:

— la reconnaissance de toutes les collectivités humaines (territoriales, économiques, sociales, culturelles...);

— l'autonomie de ces collectivités conservant à chaque niveau le maximum de pouvoir compatible avec l'organisation de l'en semble;

— la démocratie à l'intérieur de ces collectivités fonctionnant en autogestion à chaque niveau;

— la délégation successive de pouvoirs

par les collectivités de base aux collectivités de plus en plus larges, la base gardant un contrôle constant des pouvoirs délégués.

Concrètement, ces choix signifient que le M.F.E. se sent aujourd'hui solidaire des citoyens, étudiants, travailleurs... qui se battent sur les mots d'ordre d'autonomie des collectivités régionales ou communales, d'autogestion dans l'Université ou l'entreprise.

4. Cette analyse conduit à définir comme suit les orientations essentielles de l'action du M.F.E. dans les prochaines années:

— Approfondir et préciser les problèmes qui conditionnent tant la construction européenne que l'édification d'une société fédérale en contact étroit avec tous les milieux qui contestent aujourd'hui la société.

— Mener avec énergie la lutte développée jusqu'ici en Italie pour l'élection directe des membres du Parlement européen au suffrage universel. La première reconnaissance du droit électoral européen des citoyens dans un pays placerait les autres gouvernements dans une position insoutenable, ouvrirait la voie à l'élection générale du Parlement européen et à la phase constituante du premier noyau fédéral européen.

Cette élection est d'autant plus importante que le Parlement européen doit jouer un rôle essentiel lors de l'élaboration de la fusion des Communautés qui ne peut être abandonnée au jeu de la diplomatie.

— Inciter et soutenir toute initiative tendant à promouvoir l'unité politique de l'Europe avec la participation de la Grande-Bretagne.

— Dénoncer sans ménagement toute confusion entre cette construction fédérale et une quelconque consultation intergouvernementale.

Ces actions ne doivent pas empêcher le M.F.E. de se tenir prêt à intervenir dans tout processus de contestation qu'il jugerait susceptible de déboucher au niveau européen. Il se donne donc aussi pour tâche d'approfondir les mots d'ordre de toute nature nécessaires pour faire comprendre à tous les citoyens la dimension européenne du combat révolutionnaire qui vient de commencer.

L'espace danubien, l'Autriche Hongrie et l'horreur du vide

par

Dan A. Lazaresco

Nous publions ci-dessous la fin de cet article dont la première partie se trouve dans le précédent numéro de la revue.

La Révolution de 1848 et la répression

En 1804, la Maison de Habsbourg est obligée de transférer le titre impérial de l'Allemagne à l'Autriche. Mais l'Empire d'Autriche, pas plus que celui d'Allemagne, n'absorbe le royaume de Hongrie, il le recouvre seulement de son nom et de son éclat, l'encadrant de la sorte dans la haute politique européenne. Le triomphe de la légitimité en Europe en 1814 profitera au pouvoir impérial autrichien de la même manière que ses victoires contre les Turcs, en 1697, avaient profité à l'Empire d'Allemagne.

Mais les germes sociaux de la Révolution française allaient bouleverser ici aussi le régime établi. L'Empire autrichien, Etat pluri-national, avait réussi jusqu'alors à éluder les querelles nationales et linguistique par un artifice provenant du droit social féodal. Le pouvoir administratif et économique des nobles s'était chargé d'être l'intermédiaire légal entre l'autorité impériale et les masses paysannes des différentes nationalités, les paysans n'ayant des rapports de toute sorte qu'exclusivement avec leurs maîtres. *La plus irritante des questions de nationalité, celle des langues, était de la sorte résolue, parce qu'elle était supprimée.*

C'est l'Empereur Joseph II qui, en lançant dans le vénérable edifice historique de l'Empire des Habsbourg l'idée de l'Etat moderne, de l'Etat bureaucratique et en voulant brûler les étapes, réveilla des forces qui étaient censées dormir.

Menacées dans leurs intérêts primordiaux par l'offensive bureaucratique de l'Empereur philosophe, la noblesse et l'Eglise ont fait appel au sentiment national sous ses deux formes: provinciale et ethnique, sans

se douter qu'elles ouvraient de la sorte la carrière à une nouvelle force révolutionnaire, bien redoutable pour les intérêts conservateurs qu'elles croyaient préserver.

C'est donc à partir du règne de Joseph II que la question des nationalités commence à se poser dans la monarchie danubienne, sous la forme qu'elle a conservée depuis. Les réformes sociales de Marie Thérèse et de Joseph II ont ravivé dans la population rurale la notion de dignité humaine. La politique culturelle de ces deux souverains propageait en même temps l'instruction en langue vulgaire, pour le premier degré, réveillant ainsi dans les masses jusqu'alors muettes la conscience nationale. Par là ce fut le principe même et l'ancienne raison d'être de la monarchie des Habsbourg qui se sont trouvés menacés. A partir de 1789, les lignes horizontales des classes sont traversées par les lignes verticales des nationalités.

Enfin, le congrès de Vienne et la Sainte-Alliance avaient attaché trois brûlots aux flancs de la monarchie: l'Italie, l'Allemagne et la Pologne. Et dans l'Empire des Habsbourg l'impulsion pour les réformes est toujours venue du dehors, comme c'était la règle dans cette monarchie instable et bariolée, où c'étaient les événements de la politique extérieure qui déterminaient les orientations décisives de la politique intérieure.

La plus compliquée des monarchies européennes

Metternich avait peut-être gouverné l'Europe, il ne gouverna jamais l'Autriche. Sa chute en mars 1848, marque la fin du régime de la paresse, de la faiblesse et de la somnolence, ironie suprême d'un absolutisme qui prétendait suffire à gouverner seul la plus compliquée des monarchies européennes, parce que sans assiettes nationales. Les banqueroutes successives (de 1811 et de 1816) avaient ruiné le crédit de l'Etat.

L'espace danubien

(suite de la p. 10)

La Révolution de 1848 fit apparaître pour la première fois le dualisme sous sa forme moderne: l'union de deux Etats souverains, indépendants et constitutionnels, gouvernés par la même dynastie, mais inséparables et indivisibles en vertu de la Pragmatique Sanction. Mais bientôt encouragée par les progrès de la Réaction en Europe et par ses propres succès en Bohême, en Italie, en Croatie et en Autriche, la monarchie de François Joseph et du prince Félix Schwarzenberg marqua son intention de reprendre une partie des concessions qu'elle avait dû faire à la Hongrie au début de la Révolution. Dans la véritable guerre qui s'engagea, la Hongrie, grâce au concours des Russes, fut vaincue. Entrée dans la Révolution avec le dualisme complet, la Monarchie en sortit avec l'unité absolue.

Mais la Révolution avait complètement transformé le vieil Empire des Habsbourgs. Elle avait renversé l'ancien régime, qui n'a jamais pu se relever. La réaction n'a pas été une restauration. Par l'émancipation des paysans, conséquence sociale primordiale de la Révolution, l'organisation féodale de la société avait été détruite. La Révolution, en appelant à la vie publique, au partage du pouvoir et de ses responsabilités, les divers peuples de la monarchie, a exercé une action puissante, aussi bien par ce qu'elle avait détruit que par les germes qu'elle a semés.

Ce fut l'émancipation paysanne qui changea complètement la face de l'Autriche. C'est par elle que la lutte des nationalités est devenue une guerre de masses, au lieu d'être un duel de privilégiés. Et il fallut que l'Etat autrichien se mit en contact direct avec ce produit de la Révolution: le peuple autrichien.

Le problème de l'Etat moderne

Mais la Révolution de 1848 avait aussi montré à tous les peuples de la monarchie que leur union dans son cadre avait des causes profondes, qu'elle était de leur intérêt à tous, qu'elle méritait de leur part des concessions et des sacrifices. Le problème

de l'Etat moderne se posait ainsi dans les conditions les plus favorables; jamais peut-être les deux forces antagonistes de l'histoire d'Autriche, la force dynastique et la force nationale, ne furent si près de se confondre. Le lendemain de la Révolution était l'heure critique dans l'existence de la monarchie des Habsbourgs. Le coup de barre fut donné du mauvais côté, et l'Autriche moderne s'abîma sur les récifs.

Les étapes de la Réaction (1849-1859), les essais d'Unité constitutionnelle de 1859-1860 (Diplôme d'Octobre 1859 et Patente de Février 1860), enfin, les étapes de la réalisation du dualisme, rendu inexorable par les défaites successives des armées autrichiennes sur les champs de bataille d'Italie et de Bohême et aussi par l'état catastrophique des finances impériales, sont analysées avec la même maîtrise par le grand historien hongrois. Mais c'est surtout le rôle du grand homme d'Etat magyar François Deák, le *sa ge de la nation*, qu'il s'efforce, à juste raison, de mettre en pleine lumière. En se basant sur le profond sentiment de solidarité nationale qui unit toujours le peuple hongrois en face de tout péril étranger, et en exploitant la situation pénible de l'Autriche et l'incompétence en problèmes de politique intérieure du nouveau chancelier, le comte de Beust, ancien ministre saxon qui ne poursuivait que le rêve illusoire d'une revanche sur la Prusse avec l'aide de la France, Deák a construit l'idée maîtresse de l'*Ausgleich* sur la nécessité d'assurer dans la monarchie autrichienne et par elle la sécurité et la force de l'Etat hongrois souverain. C'est la conciliation de ces deux principes: unité diplomatique et militaire de la monarchie, indépendance et souveraineté de l'Etat hongrois, qui était la base du compromis. Mais la victoire de Deák fut exploitée par les deux comtes Tisza et par le comte Apponyi dans le sens du renforcement de la maîtrise des Hongrois sur les peuples soumis à la Couronne de Saint Etienne et rendit vains tout l'effort des penseurs et des hommes politiques autrichiens en vue d'élargir le cadre du compromis et de transformer le dualisme en trialisme, voir en pluralisme. Par là, les idées si profondes et si actuelles des grands penseurs politiques, Palacky et Aurel C. Popovici, se heurtèrent en permanence à une fin de non recevoir de la part des chefs de la nation hongroise. En empêchant la reconstruction, sur d'autres bases, plus larges et plus modernes, plus nationales aussi et

UNE SOLUTION SOUPLE POUR L'UNIFICATION DE L'EUROPE

UNE PROPOSITION ALLEMANDE

Le chancelier Kiesinger a exposé le 7 mai devant des journalistes à Sarrebruck sa proposition consistant à constituer un noyau de pays européens groupés auquel pourraient venir s'agglutiner un certain nombre d'autres Etats.

Le chancelier a souligné que la question d'une extension de la Communauté européenne ne devait pas handicaper son développement. D'un autre côté, dit-il, on sent qu'il est urgent de combler le fossé entre la C.E.E. et l'A.E.I.E. A son avis, sa proposition de poursuivre le développement de la Communauté en tant que noyau, tout en maintenant la question de l'extension à l'ordre du jour, pourrait aider à progresser. Si on continue à considérer la Communauté européenne comme point de départ d'une union politique de l'Europe, il faut, a déclaré M. Kiesinger, trouver une double solution parce que les Etats neutres tels que la Suède, la Suisse, l'Autriche, mais aussi l'Espagne et le Portugal, ont fait connaître leur intérêt quant à l'établissement de liens avec la Communauté. La Communauté doit ainsi former un noyau apte à une intégration politique européenne, un noyau autour duquel s'articule un groupe de pays entretenant des rela-

tions particulières avec la Communauté. Ils devraient de ce fait — que l'on nomme ce groupement association ou qu'on l'appelle différemment — parvenir à jouir des avantages économiques d'une coopération étroite. Le chancelier n'accorde cependant que peu de valeur à la formulation selon laquelle la C.E.E. devrait devenir membre de l'A.E.I.E.

M. Kiesinger a ajouté qu'il avait communiqué cette idée à un certain nombre de chefs de gouvernement d'Etats amis avec lesquels il va prochainement mener des entretiens.

Dans le cadre d'un discours qu'il a prononcé le 24 avril à Dusseldorf, le chancelier fédéral a présenté sa suggestion de la façon suivante: « Nous voulons édifier une Europe au centre de laquelle soit maintenue et renforcée l'idée de la Communauté économique avec l'option d'avenir d'une communauté politique et autour duquel on trouve une solution d'organisation économique qui permette également aux autres pays de prendre part aux avantages économiques d'une telle Europe ». Il faut, dit-il, tenter de vaincre la méfiance américaine à l'égard de l'idée de l'arrangement et harmoniser les intérêts divergents.

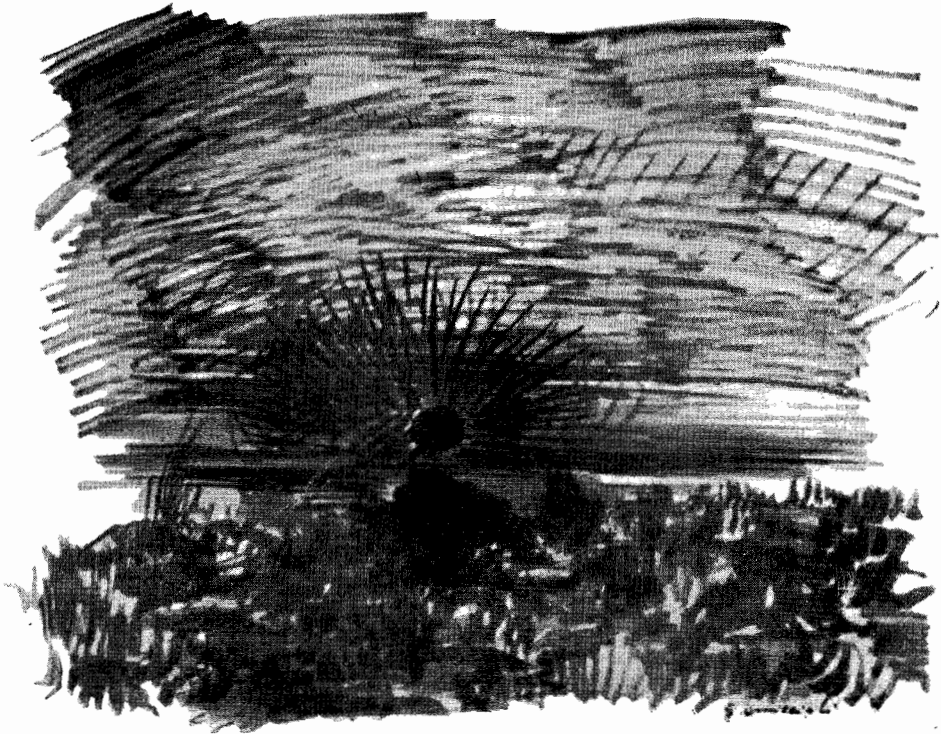
L'espace danubien

(suite de la p. 11)

plus humaines, de l'édifice vermoulu de l'Empire danubien, les Hongrois ont rendu son effondrement inévitable. On a créé ainsi un espace impuissant où sont venus s'exercer toutes les convoitises des puissances impérialistes de l'Europe. Et la leçon de l'histoire, c'est qu'une classe politique nationale qui ne poursuit que la réalisation égoïste de buts nationaux peut, même à la suite de succès répétés et spectaculaires,

produire une catastrophe de proportions européennes.

Il nous faut donc saluer ce livre, essentiel pour qui veut comprendre les inextricables problèmes de toute sorte que posent l'espace danubien et les peuples qui y habitent. De même que l'autre grand historien, le professeur Denis, interprète français de l'histoire tchéque, de même que Louis Léger, ce grand historien français de toutes les nations slaves, Louis Eisenmann a apporté à l'étude de ces problèmes ardues et si actuels une puissance de labeur, une objectivité et une clarté qui sont l'apanage des grands historiens français. La lecture de son livre est indispensable pour les historiens de l'Europe et pour ses hommes politiques.



L'ART en EUROPE

A l'Hôtel Hilton de Rome, l'Ecole Italienne de Danse classique de Rosanna Sofia Moretti a donné devant un public nombreux, le dimanche 18 mai, un spectacle réalisé par ses élèves. Des plus petites aux plus grandes, les jeunes danseuses ont rivalisé de grâce et témoigné d'une excellente préparation technique.

Le succès de la manifestation a été d'autant plus grand que le célèbre peintre Giovanni Omiccioli avait assuré sa collaboration: il avait en effet conçu les décors de l'« Histoire d'un papillon » de Gounod à laquelle participait en qualité de première danseuse une ancienne élève de l'Ecole, Melle Stefania Omiccioli, nièce du peintre, dont l'interprétation pleine de brio et de sentiment poétique a déchaîné un véritable enthousiasme.

Giovanni OMICCIOLI:

▲ Couverture pour le volume de vers « Il lume sotto il sole » de Teresa Maria Moriglioni (1969)

Υ Stefania (1959)



Lettres d'Angleterre

de C. Michael - Titus

Le départ du général

Le départ du Général De Gaulle a produit les réactions prévues depuis si longtemps en Angleterre: dans les cercles gouvernementaux, jubilation, surprise et embarras. Jubilation à cause de la haine que les Travailleurs nourrissent à l'égard du grand homme, de la France et de l'Europe non anglaise en général. Surprise, à cause du fait qu'aucun Travailleur ne s'attendait à ce que le peuple français tombe si facilement et si vite victime d'une propagande maladroite qui a subrepticement empoisonné l'atmosphère de la vie politique en Europe avec l'aide discrète de la diplomatie avouée et non avouée du gouvernement anglais et israélien. Enfin, les Travailleurs sont aussi embarrassés et bien soucieux, car ils craignent maintenant que leur demande d'entrée dans la Communauté ne soit prise au sérieux par le successeur du Général de Gaulle. Ce serait, évidemment, la catastrophe finale de la politique soi-disant européenne des Travailleurs. Le veto du Général était utilisé pour la justification d'une politique travailliste de démission nationale. Entamer les discussions, c'était tout ce qu'ils voulaient pour briguer le succès aux élections prochaines. Entrer dans une Communauté européenne qui ne serait pas socialiste et où les Travailleurs n'auraient pas la place du leader n'est nullement un avantage. C'est pourquoi ce groupe devenu minoritaire en Angleterre, profondément attaché à l'impérialisme du siècle passé, sent pleinement l'embarras devant la perspective de se voir forcé de montrer son vrai visage à une Europe qu'il tracas depuis des années avec une demande hypocrite.

La presse anglaise, à l'exception du Sun et du Times, instruments de propagande cos-

mopolite gauchiste, s'empresse d'affecter une solennité à travers laquelle la jubilation n'est que trop stridente. Du respect et beaucoup de louanges pour l'homme providentiel, pour le « semi-dictateur » qui a rendu à son pays des services considérables dans le passé. C'est un peu le langage de tous les alliés français des Travailleurs.

A la B.B.C. et dans le Daily Telegraph, Lord Gladwyn a marqué la note essentielle: pour cet éminent Lord considéré comme le plus grand européiste anglais (sic!), le départ du Général de Gaulle signifie enfin la libération de l'Europe. Il suffit de mentionner que dans son article dans le Daily Telegraph il reitère les accusations classiques contre le Général. Selon Lord Gladwyn le plus grand homme d'Etat de ce siècle ne fut qu'un dictateur dont la politique intérieure et extérieure fut toujours à l'écart de la réalité.

La vieille danse politique

Mais il y eut un tout petit texte anglais dans le Daily Telegraph qui a autrement salué le départ du Général de Gaulle. Peter Simple, le seul ami de la France dans la presse anglaise écrit sous le titre « Journée noire »:

La démission du Général de Gaulle me remplit de tristesse absolue; tristesse devant la folie des Français, devant leur ingratitude envers un grand homme qui les a souvent sauvés de la ruine; tristesse devant le danger qui menace la France au moment où ses petits politiciens sortent de leurs tombes pour recommencer, peut-être, leur vieille danse politique dans laquelle on prend les mêmes et on recommence.

Tristesse devant la possibilité d'une totale confusion qui peut en résulter, confusion qui finalement pourrait donner aux communistes français le prix qu'ils convoitent depuis si longtemps, avec des conséquences hideuses pour l'Europe et pour le monde.

Tristesse, aussi, devant l'allégresse vindicative avec laquelle tant d'Anglais paraissent regarder le départ du Général. Qu'est-ce qui pourrait être plus méprisable que la réjouissance devant la chute d'un grand homme; ou plus sot, quand sa chute ne peut avoir que des conséquences funestes pour nous-mêmes?

Je dois ajouter que dans une lettre publiée dans le Daily Telegraph le 20 avril, M. John Biggs-Davison député conservateur et président de l'Union européenne d'Angleterre, réfute les accusations de Lord Gladwyn contre le Général de Gaulle et rappelle à l'éminent Lord que l'Angleterre n'a certainement pas le droit moral d'accuser le Général de Gaulle de ce qu'elle voudrait elle-même faire si elle était à la place de la France. M. Biggs-Davison finit sa lettre avec ces mots: *Peut-être, la tragédie du Général est-elle d'avoir fait agir le futur dans le présent.*

Le problème racial et la panique des responsables...

Il fut un temps où l'Angleterre savait montrer sa générosité envers certaines minorités qui se trouvaient au sein des populations de ses colonies. C'était à l'époque où à Londres on pratiquait la politique alternative de la trique et de la tartine beurrée et avec le temps, au fur et à mesure que la tartine s'avérait bon marché ou devenait symbolique, les gouvernements s'empressaient de la distribuer. C'est ainsi que l'on vint à une conception humanitaire dont l'ordre britannique s'enorgueillit jusqu'il y a quelques semaines: les minorités se trouvant dans un pays asiatique ou africain auquel Londres accordait l'indépendance, eurent le droit d'opter pour la nationalité britannique tout en restant sur place dans le pays devenu indépendant. Cette munificence que Londres n'a jamais considérée autrement que symbolique, fut donc consignée sur les passeports d'environ 400.000 hommes de couleur et le Sunday Telegraph du 4 février nous apprend qu'ils sont distribués de la façon suivante: au Kenya 167.000; en Malaisie 110.000; en Ouganda 30.000; au Singapour 30.000; en Tanzanie 20.000; en Zambie 7.000 et dans le Malawi 6.000.

A cause de la loi d'africanisation au Kenya, les 167.000 asiatiques doivent chercher un refuge et naturellement, ils exercent leur droit de citoyens britanniques en « réintégrer » leur patrie, l'Angleterre, qu'ils n'ont jamais vue, au rythme de 1.000 par mois.

M. Duncan Sandys qui est à l'origine de la munificence britannique envers les asiatiques du Kenya, car il était ministre des Colonies au moment de l'indépendance du dit pays, nous paraît encore plus sensationnel que la catastrophe qui s'est abattue sur l'An-

gleterre. On apprend, en effet, du même Sunday Telegraph qu'il a fait des déclarations à ce sujet: « Ces gens, dit-il, n'ont pas de racines et pas de liaisons de quelque genre que ce soit avec ce pays. Il n'y a pas de justification concevable pour qu'ils soient admis en Grande Bretagne dans les termes plus favorable que ceux qui s'appliquent aux immigrants des autres parties du Commonwealth ».

Que ces gens n'ont aucune liaison avec le pays, tous les Anglais le savent et ils le savaient le jour même où M. Sandys s'est montré si généreux envers eux en faisant de la nationalité britannique un pourboire, mais ce que M. Sandys paraît vouloir oublier c'est que ces gens qui n'ont pas de liaison avec l'Angleterre sont légalement citoyens britanniques. Voici donc un ancien ministre et éminent membre de l'opposition, en train de nous apprendre qu'il y a cinq ans, lorsqu'il distribuait des pourboires de consolation aux asiatiques du Kenya, sous forme de passeports britanniques, il plaisantait, il se moquait de tout et de tous et gonflait la légende de la générosité anglaise comme un Goebels.

Non, ce n'est pas possible, et d'ailleurs les asiatiques de Kenya son bel et bien ici. Nous apprenons de la presse que les autres les y suivront bientôt jusqu'à ce que les 400.000 britanniques « pour rire » se trouvent tous au sein généreux de la mère-patrie. Pourquoi pas? Eux, ils ont pris au sérieux les blagues de M. Duncan Sandys et Co. Ltd.. C'est à espérer que les pays de la Communauté européenne sauront mieux que les asiatiques interpréter les blagues du gouvernement travailliste.

ACTIVITES DE LA FONDATION EUROPEENNE DRAGAN

Pour une éducation européenne commune

Le 18 Avril 1969, la Fondation Européenne Dragan a envoyé à tous les Ministres de l'Education Nationale qui participent à la Conférence de Paris du 20 au 22 Mai 1969, la lettre suivante:

Rome, le 18 avril 1969

Monsieur le Ministre,

Avant de faire l'Europe à travers des traités économiques et politiques, il faut faire les Européens, moyennant une *éducation européenne commune*.

La rencontre du 20-22 Mai 1969 des Ministres de l'Education à Paris, après les agitations universitaires de 1968, est la meilleure occasion pour envisager la discussion de principe à propos d'un « *Traité Européen sur l'Education* », sauf à déléguer ensuite des techniciens du Ministère à une « Table Ronde » que notre Fondation est prête à organiser dans ses locaux de Palma de Majorque, Paris, Munich ou Rome, comme suite immédiate de cette réunion ou à toute autre date.

Le Traité pourrait envisager:

— l'unification de l'enseignement secondaire et la délivrance de diplômes uniques, polyvalents pour toute l'Europe;

— la réforme de l'enseignement supérieur national dans un esprit commun et conforme aux exigences actuelles, et la délivrance de diplômes nationaux équivalents;

— la *création d'une nouvelle catégorie d'universités européennes, multinationales et polyglottes* (professeurs et étudiants) et la *délivrance de diplômes de libre circulation en Europe*, sans aucune formalité ultérieure de reconnaissance ou équivalence.

Les peuples attendent une Europe unie, basée sur une « *Communauté Culturelle Européenne* » et les Gouvernements ne peuvent

ignorer cet idéal ou se borner à adopter, là encore, des solutions nationales, sans assumer de graves responsabilités envers l'avenir. La technologie et la culture ont depuis longtemps franchi les frontières restreintes des nations à élargir au moins à des dimensions continentales.

Notre Fondation promotionnelle, qui a lancé cette idée l'année dernière, se permet d'attirer votre attention sur l'opportunité d'envisager, au cours de cette réunion, le problème du Traité et, en offrant ses services et facilitations, vous prie, monsieur le Ministre, de vouloir bien agréer les assurances de sa haute considération.

Fondation Européenne Dragan
Dr. José Constantin Dragan

A ROME

«Heures européennes»

Raimondo Lullo anneau entre l'Occident et l'Orient

Le Vendredi 9 mai, au siège romain de la Fondation Européenne Dragan, s'est tenue la troisième conférence du cycle « Heures européennes ». En présence d'un public de choix, le prof. Miguel Batllori S.J. de la Royal Academia de la Historia, a parlé de « Raimondo Lullo - anneau entre l'Occident et l'Orient ».

Nous donnons ci-dessous un court résumé de cette intéressante conférence.

Raimondo Lullo, dont le vrai nom était Ramon Llull, qui vécut entre le XIII^e et le XIV^e s. nous apparaît aujourd'hui comme un curieux anneau entre l'Europe occidentale, l'Europe orientale et le monde islamique. Ce qui vaut pour son oeuvre culturelle et pour sa vie.

Poète en langue provençale avant et après sa conversion qui advint en 1263, il est le

véritable créateur de la prose catalane littéraire et reste lié, à ce point de vue au monde roman de son temps. Mais comme écrivain catalan il est aussi débiteur de sources orientales dans certaines de ses oeuvres les plus connues comme le *Llibre d'Amic et Amat* et le *Llibre de les bèsties*.

Sa philosophie et sa théologie se mêlent dans son *Art*, unique en tant que système mais multiple dans son développement, de l'*Art abreuçada d'atrobbar veritat à l'Ars generalis et ultima* (que d'autres appellent aussi *Ars magna*) et à d'autres ouvrages encore plus particuliers. Pour prouver les vérités philosophiques et théologique, et pour convertir, par conséquent, avec des raisons « nécessaires » — c'est-à-dire aussi adéquates que possible — aussi bien les Nestoriens et les Jacobites, que les Musulmans et les Juifs, cet art lullien est en lui-même, en tant que méthode, une synthèse de la Logique de l'Arabe Algazel et de la Kabale hébraïque; cette dernière, toutefois, limitée à la représentation des idées — en l'espèce les attributs ou *dignités* de Dieu — au moyen de lettres, lesquelles entraient ensuite dans les « cercles combinatoires » de l'*Art*. Le contenu, par contre, de la doctrine lullienne, est celui de l'Europe préscholastique du XIIe s., représenté par les « Vittorini » et empreint d'Agostinianisme et de néo-platonisme. De même, les connaissances scientifiques de Ramon Llull se rattachaient bien plus au XIIe s. qu'au XIIIe s.

La vie de Ramon Llull est l'histoire de ses voyages et de ses oeuvres, les uns et les autres toujours destinés à la diffusion de la vérité révélée. Majorque et Montpellier — alors seigneurie des rois de Majorque, de la Maison de Catalogne-Aragon — furent les séjours où le repos du missionnaire lui permettait d'entreprendre ses travaux intellectuels. Il parcourut l'Italie à maintes reprises, en quête de l'appui de la cour pontificale pour ses projets missionnaires: à Pise et à Gênes il eut un groupe d'admirateurs et de collaborateurs. Il ira aussi à Paris pour y enseigner son *Art* et pour combattre les Averroïstes latins. Ses voyages l'entraîneront jusqu'à Chypre et à l'Arménie mineure. Il prêchera à Bougie et à Tunis. En Afrique septentrionale il fut persécuté. Et la légende agiographique le présentera comme un martyr de la foi, bien qu'il soit mort, plus probablement, dans sa ville natale de Ciutat de Mallorca (l'actuelle Palma de Majorque) dans les premiers mois de 1316.

La Renaissance du droit à Bologne

Le 29 mai, au siège romain de la Fondation Européenne Dragan a eu lieu la quatrième conférence du cycle « Heures européennes ».

Le prof. Bruno Paradisi de l'Université de Rome a parlé de « La renaissance du droit romain à Bologne ».

Voici le résumé de cette intéressante manifestation qui a rassemblé d'éminents représentants des milieux culturels romains.

La renaissance du droit romain justinien à travers la science juridique qui s'épanouit avec l'Ecole des Glossateurs bolonais de la fin du XIe s. et début du XIIe s. jusqu'à la moitié environ du XIIIe s. a été l'un des événements capitaux de l'histoire de l'Europe.

Cette renaissance avait été préparée par un ensemble complexe de raisons politiques, religieuses, économiques et culturelles en dehors, bien entendu, des raisons spécifiquement juridiques.

Les « civilistes » auxquels on dut l'intense activité de l'Université de Bologne, ne formulèrent pas un ensemble concorde de doctrines. Considérée dans le temps et pour ainsi dire verticalement, cette science paraît liée à des prémisses alors déjà en partie dépassées; tandis qu'à partir de la seconde moitié du XIIe s. l'évolution progressive de la société communale se reflète sur la doctrine juridique et l'ouvre davantage à la réalité contemporaine. Considérée du point de vue « horizontal », l'Ecole ne produisit pas un ensemble concorde de doctrines mais fut divisée par des divergences profondes sur la façon même d'entendre la fonction du droit justinien et sur l'interprétation qu'il fallait en donner. Ces divergences n'étaient pas seulement le fruit d'opinions individuelles différentes, mais reflétaient les contrastes de différents courants politiques et culturels. Elles sont donc étroitement liées à la diffusion de la nouvelle science en Europe.

Les Pays européens furent profondément influencés par la doctrine bolonaise. Mais quand ils accueillirent cette science et le droit qui en était l'objet ce fut sur le plan de la raison juridique plutôt que sur celui d'un droit en vigueur, selon la conception que les Bolonais avaient du droit justinien.

A travers l'Europe et le monde

minimum par A.P.G.

Le Prix « Europe »
à
Karlsruhe et Nancy

Cette année, le Conseil de l'Europe à Strasbourg a décerné le Prix Europe à deux villes jumelées depuis près de 15 ans: Karlsruhe et Nancy. Cette distinction est attribuée chaque année à une ville qui s'est acquies des mérites particuliers pour la promotion de l'idée européenne.

Depuis 1955, vingt-et-une villes ont reçu ce prix. La France détient le record avec cinq prix, suivie par la République fédérale avec quatre, l'Italie trois et l'Autriche deux. En Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Turquie, en Belgique, en Grèce, au Danemark et en Suède, une ville a jusqu'alors été sélectionnée à cette fin. A six reprises, les prix ont été partagés, et notamment trois fois entre la République fédérale et un autre pays. Les lauréats allemands du Prix Europe sont Offenbach (1956), Schwarzenbek (1961), Tuebingen (1965) et, à présent, Karlsruhe.

Une vie européenne animée règne dans la métropole du pays de Bade. Celle-ci est le siège d'une école européenne et d'innombrables sociétés pour la culture des relations entre les pays. Des efforts particuliers sont fournis pour encourager les échanges de jeunes, mais les relations entre adultes existent, elles aussi, à une large échelle et concernent pratiquement tous les secteurs professionnels.

Si, en même temps qu'à Karlsruhe, on a rendu hom-

mage à Nancy, la métropole de la Lorraine, ceci s'explique par la longue et fructueuse coopération des deux villes.

Outre le Prix Europe, plusieurs drapeaux européens sont décernés chaque année en récompense de mérites pour la cause de l'union de l'Europe. En cette année du 20^e anniversaire du Conseil de l'Europe, cet honneur a été rendu à 20 communes réparties dans six Etats. En Allemagne, il s'agit de la ville voisine de Karlsruhe, Mannheim, ainsi que de Gross-Gerau en Rhénanie-Palatinat, de Neustadt dans le Ho'stein et de Bad Godesberg, près de Bonn. Trois drapeaux ont été envoyés respectivement en France et en Grande-Bretagne, deux en Belgique, en Italie et aux Pays-Bas. Une commune du Danemark, d'Irlande, du Luxembourg et de Suède ont été sélectionnées pour la remise d'un drapeau.

Livret
d'épargne européen

A l'occasion de la Conférence des ministres des pays membres de la C.E.P.T. (Conférence européenne des administrations des Postes et des Télécommunications, qui s'est réunie récemment à Munich, le Dr. Werner Dollinger, ministre fédéral des P-et-T., évoquant le trafic postal en augmentation permanente en Europe, a proposé la création d'un « livret d'épargne postale européen » avec lequel on pourra effec-

tuer des opérations de débit et de crédit dans les pays membres. Selon le Dr Dollinger, le fait que certains Etats ne disposent pas d'un service d'épargne postal ne devrait pas, différents exemples le montrent, réduire les chances de réalisation de cette idée.

La République fédérale d'Allemagne peut faire état d'expériences concluantes dans le trafic d'épargne postal bilatéral à l'échelon international avec l'Autriche (depuis 1964), l'Italie (1968) et l'Espagne, depuis cette année. S'appuyant sur la demande allemande, la Conférence des ministres des P-et-T. européens a résolu d'instituer un groupe de travail qui, d'ici la prochaine conférence qui se déroulera dans un an en Belgique, est chargée de mettre au moins la conception générale de l'introduction d'un livret d'épargne postale européen. Son rapport doit être déposé pour le 1^{er} février prochain.

Les dix ministres et délégations de 21 administrations postales européennes ont analysé dans le détail les questions relatives notamment à l'introduction des envois postaux de courrier standardisé, à l'acheminement du courrier par voie aérienne sans taxe supplémentaire, à l'importance des projets de satellites européens pour les services des postes et des télécommunications et également à la création d'une Centrale administrative des fréquences radio, à l'introduction de timbres européens et au perfectionnement des cadres administratifs des services postaux des pays d'Europe. Différentes équipes de travail seront constituées pour examiner ces questions.

Le Prix Charlemagne

Le Prix international Charlemagne de la ville d'Aix-la-Chapelle a été décerné le 15 mai à la Commission des Communautés européennes, qui est ainsi la première institution à se voir attribuer cette distinction réservée jusqu'à présent à des personnalités que les citoyens de la ville d'Aix-la-Chapelle choisissent depuis 1950 pour leurs mérites particuliers au service de l'unification de l'Europe.

Le président de la Commission des Communautés européennes, M. Jean Rey, a reçu la distinction au nom des quatorze membres de la Commission. Douze d'entre eux assistaient d'ailleurs à la cérémonie de remise du prix dans la Salle du Couronnement de l'hôtel de ville. Le document justificatif d'attribution du Prix Charlemagne, doté de 5 000 DM, rend hommage aux « hauts mérites de la Commission au service de l'oeuvre d'unification de l'Europe et à son travail inlassable et conscient des objectifs pour les tâches de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, de la Communauté économique européenne et de l'Euratom ».

M. Jean Rey a exprimé sa gratitude au gouvernement allemand pour « son apport perspicace et réaliste aux progrès de la Communauté, et a souligné qu'après deux guerres mondiales l'Europe avait donné le signal de démarrage d'un nouvel ordre continental dans le monde.

Nous avons annoncé dans notre numéro de mars la publication d'un article du Père Emanuele Argentiéri sur l'intégration linguistique. Les nombreux événements de l'actualité nous ont empêché de la faire dans les numéros d'avril et de mai. L'article annoncé paraîtra donc dans le numéro de juin.

De l'espace pour vivre ...

Beaucoup d'encre a été versée à propos du sacrifice de Jan Palach, mais les paroles que lui ont consacrées ses contemporains ne sont rien encore auprès de celles qui lui rendront hommage dans l'histoire. La pureté de ce jeune coeur et l'élan de sa passion lui ont permis de dépasser les limites dans lesquelles l'égoïsme et la lâcheté enferment jusqu'aux meilleurs des hommes. Ils lui ont également dicté les derniers mots qu'il a dit à sa mère avant de mourir. Une petite phrase plus grande que tous les discours qui ont été écrits sur la liberté: « Maman, il faut de l'espace pour vivre... ».

A Strasbourg, l'Assemblée Consultative a observé une minute de silence à la mémoire de Jan Palach nouveau héros des peuples tchèque et slovaque qui, à l'âge de 21 ans, s'est donné la mort par le feu, préférant « mourir debout que vivre à genoux ».

Soulignant la signification profonde de ce sacrifice suprême consenti pour la défense de la liberté, l'Assemblée a rendu hommage au jeune Tchèque dans les termes suivants: « L'Assemblée, consciente de son rôle de gardienne des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales, rend hommage à la mémoire de Jan Palach qui, en Tchécoslovaquie, a donné sa vie pour la cause des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales ».

Ce texte avait été proposé par M. Robert Maxwell, Travailleur britannique, et contresigné par les présidents de tous les groupes politiques. M. Maxwell a rappelé que Jan Palach n'était pas le premier Tchèque à mourir dans les flammes, de sa propre volonté et pour ses convictions. Plus de cinq siècles et demi avant lui, Jan Hus, recteur de l'université de Prague, avait été brûlé sur le bûcher parce qu'il voulait que triomphe la vérité. M. Maxwell, qui est né en Tchécoslovaquie, devait envoyer cet texte à M. Jan Smrkowski, président du Parlement tchécoslovaque.

bulletin européen

Rédacteur politique: HORIA ROMAN - Rédacteur responsable: A. PELLEVANT GINI

Direction Rédaction: Largo Chigi, 19 - ROME
Tél. 671.260

A B O N N E M E N T S

Italie . . . Lires 2.000 | Etranger . Dollars 3,—
Abonn. d'Honneur 5.000 | Abonn. d'Honneur 10,—

c/c postale Roma N. 1/16299

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/12/1951
STUDIO TIPOGRAFICO - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME FONDEE

PAR CONSTANTIN DRAGAN EN 1950

ont collaboré... Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, John BIGGS DAVISON M.P., Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKY, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, C. MICHAEL TITUS, Francis DE MIOMANDRE, Manlio MISEROCCHI, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUCKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Peter RATAZZI, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Georges USCATESCU, M. de la VENTOLIERE, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.
